

CONCLUSIONS

Votre sous-comité a éprouvé une extrême difficulté à s'en tenir aux termes de son mandat dans l'examen des frais de déplacement. Ceux-ci étaient, dans plusieurs cas, raisonnables et en deçà du budget prévu. Le dilemme qui se posait à nous cependant, était de savoir si, en premier lieu, le déplacement était en fait nécessaire; s'il fallait y affecter un tel nombre de fonctionnaires et s'il y avait lieu, une fois rendus sur place, de faire appel à tout le personnel plutôt que d'envoyer une seule personne «sur les lieux». Nous admettons que les commentaires que nous avons faits sur le nombre de personnes envoyées à Hollywood pour l'achat de films, ont dépassé notre mandat. Nous outrepassons encore une fois notre mandat dans ce paragraphe mais votre sous-comité se demande s'il est justifié d'envoyer un opérateur de prise de vues à Toronto, s'il y en a déjà un sur place, à Winnipeg par exemple.

Nonobstant les limites sévères de son mandat, votre sous-comité est persuadé que le présent travail est utile et qu'il devrait être repris dans un an environ, l'Auditeur général examinant alors un certain nombre de réclamations, afin de savoir si l'on a tenu compte des recommandations du sous-comité.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents est retourné ci-joint (*fascicule n° 6 de la session précédente*) et un exemplaire des procès-verbaux et témoignages (*fascicules n° 1, 2, 3, 6, 7 et 10 de la session en cours*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 21 aux Journaux)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Drury, au nom de M. Trudeau, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-207, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un comité plénier.

Le débat se poursuit;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Avis de motions (documents))

L'ordre numéro 24 est appelé et réservé à la demande du gouvernement.

Du consentement unanime, les ordres numéros 122-129, inscrits au nom de l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) sont retirés.

M^{me} MacInnis, appuyée par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par l'Université de la Colombie-Britannique au cours de l'année financière 1969-1970, financée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et intitulée «*Social and Medical Factors of Women Attending Vancouver Family Planning Clinic and A Group of Women not Attending a Family Planning Clinic in two areas of the City of Vancouver*».—(Avis de motion portant production de documents n° 130).

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Drury, au nom de M. Trudeau, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-207, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un comité plénier.

Le débat se poursuit;

Il est ordonné,—Qu'un scrutin relatif à la deuxième lecture dudit bill, s'il est exigé, soit différé jusqu'à l'appel du premier ordre inscrit au nom du gouvernement, lundi prochain.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 05 du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Thomson (Battleford-Kindersley) en remplacement de M. Barnett sur la liste des membres du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

MM. Korchinski, Mazankowski, Moore, Stewart (Marquette) et Southam en remplacement de MM. McKinley, Grills, Alkenbrack, Noble et Murta sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture.